

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 19 novembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 13 novembre 2015

Publié le 20 novembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 59

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 71

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	Mme Louise BORSATO-MARIN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Danielle JUBAN	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Georges MAGLICA	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Damien THIEULEUX
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLESEGER	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Claude GIRARD	M. Jean ESMONIN	M. Adrien GUENE.
M. Patrick MOREAU	Mme Sandrine RICHARD	

### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Céline TONOT
M. Édouard CAVIN	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. André GERVAIS
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jean DUBUET	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
M. Gaston FOUCHERES	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
Mme Lydie CHAMPION	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT.

---

**OBJET : CULTURE ET SPORTS**

**Alliance Dijon Natation - Prise en charge du coût de la location de lignes d'eau à la piscine olympique du Grand Dijon - Convention d'objectifs et de moyens à conclure entre le Grand Dijon, la Ville de Dijon et le club**

Comptant parmi les plus grands clubs français, l'Alliance Dijon Natation est l'une des associations sportives les plus importantes de Bourgogne en nombre d'adhérents (près de 1 600), toutes disciplines confondues, héberge le pôle espoir et compte parmi ses licenciés plusieurs sportifs de haut niveau qui représentent Dijon et son agglomération dans les différents championnats nationaux et internationaux.

Afin de permettre à l'Alliance Dijon Natation de poursuivre son développement et de maintenir son niveau sportif au plus haut, le Grand Dijon ainsi que la Ville de Dijon souhaitent soutenir financièrement l'association à hauteur des dépenses liées à l'utilisation de lignes d'eau à la piscine olympique du Grand Dijon.

Pour définir dans ce cadre les modalités d'intervention des collectivités et les objectifs de l'association, il convient de conclure une convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté Urbaine du Grand Dijon, la Ville de Dijon et l'Alliance Dijon Natation, dont le projet est annexé au présent rapport.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de prendre en charge**, par la Communauté Urbaine du Grand Dijon, à hauteur de 50 %, du coût de la location, pour l'Alliance Dijon Natation, de lignes d'eau à la piscine olympique du Grand Dijon ;
- **d'approuver** le projet de convention d'objectifs et de moyens à passer entre la Communauté Urbaine du Grand Dijon, la Ville de Dijon et le club, annexé au présent rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention et à lui apporter des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale.